



Aller en corse depuis la france avec un récépissé de 1ere demande

Par Faru12

Bonjour,

Je réside en France depuis 3ans presque, j'ai fait une demande de carte de séjour entrepreneur et j'ai mon récépissé de 1ère demande.

Je pars en Corse pour une semaine de vacances, je souhaiterais savoir si cela ne me poserait pas un soucis à l'aéroport ou en Corse quand je souhaiterais rentrer en France (la Corse fait partie de la France mais comme je dois prendre l'avion je voulais m'assurer avant)

Merci à vous